



ROULEMENT DE TAMBOUR

Bulletin d'Informations Communales



N° 24 - Juin 2022

- Nouveaux Sanchéens - Recensement citoyen - Location de salles	2
- Délibérations du Conseil	3
- Assistante maternelle - Plan de mobilité	4
- Théâtre de verdure	5
- ALSH été 2022	6
- Actualité de l'amicale des écoles - Tennis club de Sanchey	7
- Le comité des fêtes - Commission cadre de vie	8
- Fleurissement - CAS	9
- Sanchey propre ! - Arrêté préfectoral	
- Marché de maîtrise d'œuvre route de Renauvoid - Véloroute - A vos Agendas	10
- Arrêt sur images	11



Cher(e)s Sanchéen(ne)s,

Durant la campagne électorale très particulière pour ces élections présidentielles et législatives, entre abstention et votes pour les extrêmes, nos concitoyens ont largement exprimés leurs colères, leurs craintes et inquiétudes sur la situation de la France.

Il est urgent pour le Président de la République et le Gouvernement de renouer la confiance avec les français et ramener la sérénité dans le pays. La tâche sera difficile dans un contexte international marqué par le conflit ukrainien, la situation économique mondiale déséquilibrée qui impacte notre pouvoir d'achat avec l'augmentation des prix et la compétitivité de nos entreprises et la raréfaction des matières premières.

Cette situation va forcément impacter notre commune notamment sur nos investissements dont le coût de revient augmente de 20 à 30% plus cher.

Malgré des finances saines, la prudence sera de mise concernant l'argent public d'autant que nous ne sommes pas sortis de la crise sanitaire qui impacte encore notre quotidien.

Avec l'été, plusieurs moments de convivialité, perdus ces dernières années, à travers des manifestations, vont voir le jour avec l'arrivée du soleil.

Confiance en l'avenir et garder l'espoir est ma devise pour les années à venir.

Bien à vous.

Votre Maire Gilles DUBOIS



Mairie de Sanchey

Adresse : 7 rue du Pont Tournant
88390 Sanchey
Tél : 03.29.82.47.16

Mail : mairie.sanchey@wanadoo.fr

Secrétariat :

Du lundi au vendredi de
14h à 17h

Le samedi de 9h à 12h



Suivez-nous sur notre page Facebook en tapant : [facebook.com/Mairiedesanchey](https://www.facebook.com/Mairiedesanchey)

Pour retrouver toute l'information essentielle de notre commune, rendez-vous sur notre site via l'adresse suivante www.sanchey.fr



OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ



Pour être toujours informé en temps réel, télécharger cette application. Ce service est offert par votre municipalité.



Dépôt légale en cours - édité et imprimé par la Commune - Distribué gratuitement

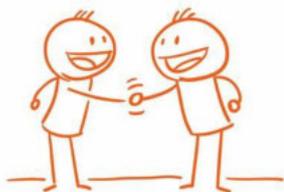
Directeur de la publication : Dubois Gilles

Maquette et mise en page Gaillard Maxence

Rédacteurs : Colombiano Eva - Pizard Vanessa - Vincent Patrick - Wust Jean-François - Carnet Muriel - Colin Pascal



BIENVENUE AUX NOUVEAUX SANCHÉENS !



Vous venez de vous installer à Sanchey.

Lors de votre arrivée, nous vous invitons à vous présenter en Mairie, muni de votre pièce d'identité et d'un livret de famille.

À bientôt .

RECENSEMENT CITOYEN

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16e anniversaire et jusqu'à la fin du 3e mois qui suit.

Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.

Votre recensement fait, la mairie vous remet votre attestation de recensement.

L'attestation de recensement, doit être conservée précieusement, elle vous sera demandée pour les inscriptions au permis de conduire ou à toute autre examen.

LOCATION - RÉSERVATION EN LIGNE WWW.SANCHEY.FR

	Salles du Fort	Salle des Associations	Chapiteau 3*6m
Tarif Associations de Sanchey	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Familles de Sanchey	100€ / jour	100€ / week-end et 60€ la journée	50€ / jour
Associations et familles extérieurs	200€ / jour	130€ / week-end et 80€ la journée	50€ /jour
Location vaisselles		50 €	
Forfait ménage		80 €	
Caution	500 €	1000€	1 050 €

SALLE DU FORT



CHAPITEAU



SALLE DES ASSOCIATIONS



Important :

Toutes les réservations doivent se faire via notre site : www.sanchey.fr

Vous y retrouverez toutes les informations nécessaires, (règlement, détails des tarifs...)





BRÈVES DU CONSEIL MUNICIPAL

Retrouvez l'intégralité des délibérations sur notre site www.sancheys.fr

INTERCOMMUNALITE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Décide de transférer la compétence optionnelle « éclairage public », pour l'investissement et la maintenance, au Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges pour les années 2023, 2024, 2025 et 2026,
- Indique que la commune ne dispose pas d'un contrat de maintenance en cours,
- Transmet au Syndicat un inventaire des points lumineux de la commune (nombre, nature, puissance) et la cartographie correspondante.

RÉNOVATION DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ROUTE DES VOSGES

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve le projet de rénovation de l'éclairage public route des Vosges. Le coût de l'opération s'élève à 110 494 € HT, pris en charge à 70 % par la commune.

EXTINCTION PARTIELLE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide que l'éclairage public sera interrompu comme suit :
- période hors saison touristique : la nuit de 23 heures à 5 heures (Votes : Pour : 14 - Abstention : 0 - Contre : 0)
- période touristique du 15 juin au 15 septembre : la nuit de 1 heure à 5 Heures.

FRAIS DE SCOLARITE POUR ENFANTS SCOLARISES HORS RPI

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Refuse de participer aux frais d'écolage pour les enfants de Sancheys,
- Ne s'oppose pas à la scolarisation d'un enfant en dehors du RPI mais refusera toute participation aux frais d'écolage.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer une subvention de 500 € à l'Association Help Ukraine 88 qui en a fait la demande

ACTION SOCIALE SORTIE EN SEPTEMBRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal :

- Accepte l'organisation de la sortie au Restaurant Le Belcour en faveur des personnes âgées de 75 ans et plus,

Fixe la quote-part financière du coût réel par personne comme suit :

- > 100 % pour les conjoints et amis des ayants-droits
- > 50 % pour les membres de la commissions action sociale

INFORMATIONS DIVERSES

- Transports scolaires rentrée 2022 : A compter du 29 août 2022, la Communauté d'Agglomération d'Epinal prendra la gestion complète du transport non urbain sur les 78 communes du territoire. Plusieurs possibilités tarifaires des transports scolaires seront proposées.





PLAN MOBILITÉ

Depuis novembre 2021, le covoiturage domicile-travail est expérimenté par la Communauté d'Agglomération d'Epinal. Pour encourager la pratique du covoiturage, il est proposé la gratuité pour les passages et le cofinancement des trajets de plus de 2 km pour les conducteurs à hauteur de 2 € par trajet et par passager, puis 0.10 € supplémentaire par kilomètre au-delà de 20 km, dans la limite de 4 €.



trajets de plus de 2 km pour les conducteurs à hauteur de 2 € par trajet et par passager, puis 0.10 € supplémentaire par kilomètre au-delà de 20 km, dans la limite de 4 €.

NUISANCES SONORES



Avec le retour du beau temps, les travaux de bricolage et jardinage vont reprendre du service.

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30;

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00;

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Vos voisins vous remercient de respecter les règles en vigueur.

ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)

Après avoir suivi une formation et obtenu l'agrément du Conseil Départemental, vous devenez une professionnelle de la petite enfance. En tant qu'assistant(e) maternel(le) vous assurez l'accueil d'enfants de 0 à 18 ans contre rémunération à votre domicile.

Une « nounou » est avant tout une personne au cœur de l'accompagnement de l'enfant et de sa famille. Une figure d'attachement qui prend une place particulière pendant la petite enfance et souvent bien au-delà. De nombreux avantages s'offrent à vous comme : votre propre organisation, le choix de vos parents employeurs (et bien d'autres). Le Relais Petite Enfance est un service publique qui vous permet de rompre l'isolement par de nombreux ateliers d'éveil avec les enfants, soirées/réunions avec d'autres assistants maternels. Il vous accompagne également, tout au long de votre carrière, dans les démarches administratives.

Alors si vous souhaitez rejoindre l'aventure de ce métier, n'hésitez pas à contacter le Relais Petite Enfance de la Communauté d'Agglomération (Secteur ouest) pour de plus amples renseignements (0646812719 ramsecteurouest@agglo-epinal.fr).

ASSISTANT-E MATERNEL-E POURQUOI PAS VOUS?

Découvrez le métier d'assistant maternel !
Les communes de Sanchey et Chaumousey vous invitent à contacter la mairie. Nous proposerons ensuite une soirée d'échanges et d'informations.

Contactez votre mairie :
mairie.sanchey@wanadoo.fr
communechaumousey@wanadoo.fr



Le Sicovad nous rappelle que les déchets dangereux : peintures, solvants, produits chimiques ainsi que les déchets électriques et électroniques ne sont plus acceptés sur la déchèterie des Forges depuis le 01 avril. Ces dépôts spécifiques devront se faire en déchèterie de GOLBEY

Rappel des jours et horaires d'ouverture :

mardi, jeudi et vendredi de 13h à 18h

mercredi et samedi de 9h à 12h et de 13h à 18h

dimanche de 9h à 12h

www.sicovad.fr - [Facebook.com/sicovad](https://www.facebook.com/sicovad)



THÉÂTRE DE VERDURE

C'est une nouvelle vocation culturelle qui s'ouvre pour le fort de Sanchey avec son théâtre de verdure. Ce site militaire a accueilli un spectacle en partenariat avec Scènes Vosges : une fable moderne "Francis sauve le monde" le dimanche 08 mai 2022.

scènes vosges

Une fable politico-métaphysico-comique pour 3 acteurs et 117 peluches Bête et méchantes, du théâtre cru, sauce piquante. Peut-on encore rire de tout aujourd'hui ? Oui, répond ce petit théâtre de marionnettes et de peluches, faussement naïf, véritablement drôle et féroce.

Pour cette grande première au théâtre de verdure, ce fut un grand succès, tous s'accordent à dire que ce ne sera pas le dernier spectacle dans ce cadre magnifique.



LES CRÉATIVES DE SANCHEY

Quelques petites nouvelles des créatives de Sanchey qui vous accueillent chaque mercredi à partir de 14h à la salle des associations.

Vous avez pu admirer notre travail lors du vide grenier du 5 juin au Fort de Sanchey.



Nos créations se réalisent essentiellement avec du papier afin d'obtenir fleurs, tableaux, cartes...



Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous joindre au 06 35 90 54 39



ALSH ÉTÉ 2022



Cette année, nous partons à l'aventure !

Du vendredi 08 juillet au vendredi 29 juillet, nous ouvrons les portes de notre accueil de loisirs à la Base Roland Naudin !

Pour cette session, nous accueillons les enfants de 3 à 11 ans.

Au programme cet été:

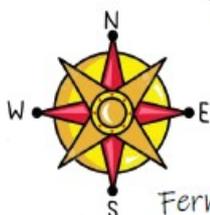
- la Ferme Aventure,
- le Parc du château,
- le Fort Péliissier,
- des activités sportives et nautiques,
- activités artistiques,
- activités équestres aux Ecuries du Lac,
- activités culinaires,
- un Rallye patate,
- des nuits sous tente... !



Accueil de loisirs Sanchey - Chaumousey



Vacances d'été du 08 juillet au 29 juillet
Enfants de 3 à 11 ans. Base Roland Naudin.



- Ferme Aventure
- Parc du Château
- Fort Péliissier
- Activités sportives (VTT, Volley, nautique..)
- Sortie équestre
- Rallye patate
- Nuits sous tente



Réservation sur le logiciel 3D ouest !

Restauration à « L'Exotis » aux abords du lac de Bouzey ! (repas facultatif)



Nous vous accueillons dès 7h30 jusqu'à 18h30.
Inscriptions à la semaine via le logiciel 3D ouest.
Renseignements en mairie de SANCHEY
03.29.82.47.16 Ou mairie.sanchey@wanadoo.fr



ACTUALITÉ DE L'AMICALE DE L'ÉCOLE



Après 2 ans de pause, le vide-grenier de l'Amicale a pu s'organiser. Ce ne sont pas moins de 1 200 mètres linéaires qui ont été réservés. Malheureusement les conditions climatiques ne nous ont pas été favorables, et seulement 70 % des exposants ont fait le déplacement.



Cette manifestation a eu le mérite de faire rentrer un peu d'argent dans les caisses de l'amicale (2 700€).

S'en est suivi ensuite de la chasse aux œufs, qui a rassemblée pas moins de 72 enfants, une collation était offerte à tous après la chasse.

La kermesse des écoles (dernière manifestation de cette année scolaire), a eu lieu le samedi 18 juin. Dans la cour de l'école des Chalots. Spectacles, jeux, remise des cadeaux aux CM2 (cette année des clés USB et calculette ont ravi les futurs collégiens) et restauration ont clôturé cette année 2022.



TENNIS CLUB DE SANCHEY



L'assemblée générale du TCA a eu lieu au mois de mars 2022, le bilan de la saison écoulée a été dressé.

Le club compte 71 inscrits sur l'année dont 3 enfants de -12 ans.

Le traditionnel tournoi du club a eu lieu au mois d'août. Mr Bellavista l'a remporter en simple et en double avec Mr Leveque.

Pour l'année à venir, le court n° 3 s'est vu doter d'une nouvelle moquette financée par la CAE avec une participation du club à hauteur de 4 000€.



Côté manifestations:

- Tournoi interne, dont les phases de poule se dérouleront du 15 juillet au 15 août et les phases finales du 10 ou 17 septembre 2022.

- Un entraînement suivi d'un barbecue nocturne un vendredi soir en juin sur le nouveau court.

- Une journée tennis et barbecue un dimanche en juillet.

Les entraînements ont toujours lieu le vendredi soir .

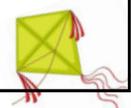
Côté tarif, rien ne change. Tarif unique de 15€ pour tous et gratuit pour les moins de 12 ans s'inscrivant avec leurs parents.



AFFOUAGE 2021 - 2022



Cette année, l'affouage a été réalisé sur la parcelle n° 2 à Les Cumelées. 122 stères ont été exploités par 9 affouagistes. Une recette pour la Commune d'un montant de 976 euros.





LE COMITÉ DES FÊTES

Oyé , oyéc'est reparti pour les manifestations du Comité des Fêtes !!!!

Le dimanche 1er mai avec le marché de Printemps a ouvert « la danse » : des exposants sympathiques, une exposition de véhicules anciens, un spectacle de Claude CHARBONNIER, en milieu d'après-midi, la présence d'un artisan-coutelier nancéien Sylvain NAUDIN qui a suscité beaucoup d'intérêt, une animation musicale par « Les Copains d'Accords », une structure gonflable pour les enfants, une restauration et une buvette toujours appréciées... une ambiance conviviale, et surtout, une météo fort clémente pour le bonheur de tous...



Constat un peu plus modéré pour le vide-greniers du dimanche 5 juin, durant lequel « Dame Météo » s'est montrée fort capricieuse et mouvementée dès les premières heures faisant renoncer une quinzaine d'exposants sur les 55 prévus. Toutefois, les dieux ont été favorables puisque les vannes célestes se sont refermées vers 6h du matin, laissant badauds et exposants profiter de cette journée. Et ce, jusqu'à 15h30 où vent et pluie ont surpris tout ce petit monde, écourtant ainsi cette journée. Qu'à cela ne tienne, à l'heure du bilan, exposants et Comité étaient satisfaits... Après une pause estivale, ce sera « Le Cochon Grillé » en septembre, « La Soirée Beaujolais » et la fête de Saint-Nicolas pour les enfants sanchevains auront lieu en novembre.

Et si vous veniez rejoindre le Comité des Fêtes ?une petite aide lors de ces manifestations serait la bienvenue , et en même temps , serait un encouragement pour tous ses membres bénévoles à persévérer cette mission d'animation de la Commune . Alors , on vous attend ?????!!!!

Pour tout renseignement ou contact : **F.THALLER tél / 06 20 40 53 66**

COMMISSION CADRE DE VIE

Lundi 18 juillet 2022, les membres de la commission de fleurissement vont sillonner la commune afin d'apprécier les embellissements floraux et aménagements extérieurs.

Le but est de promouvoir l'image de la commune et de récompenser les personnes qui apportent un soin particulier à leur propriété.

Bon fleurissement à toutes et à tous.





ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 17 JUIN 2022

Cet arrêté limitant provisoirement certains usage de l'eau jusqu'au 30 septembre 2022.



- Interdiction du remplissage des piscines à usage privé et SPA d'une capacité supérieur à 1m³.
- Interdiction de laver les véhicules en dehors des stations de lavage.
- Interdiction d'arrosage de 9h00 à 20h.
- Seul un arrosage manuel ou par récupération des eaux de toiture est autorisé.

CAS - ATELIER VITALITÉ



Soirée Belcour : Repas spectacle proposé le jeudi 29 Septembre 2022. Une invitation sera expédiée à toutes les personnes éligibles.

Informatique : Les sessions ont débuté en mai 2022. Celles-ci reprendront dès septembre par groupe de niveau. A vos claviers.



SANCHEY PROPRE ! SOYONS RESPONSABLE

Protéger l'environnement est essentiel

Régulièrement nous faisons face à des incivilités qui défigurent notre commune. Déchets sauvages, bouteilles en verre, en plastique, des emballages vides, mégots de cigarettes, masques, déchets verts, voire même des sacs poubelles pleins...



Nous mettons un point d'honneur à ce que les Sanchéens se sentent bien dans leur commune, en proposant des lieux de détente, de loisirs. Faisons en sorte que ceux-ci restent propres.



Chaque habitant ou non-habitant qui s'arrête pour une pause, un pique-nique, un instant de jeu ou de sport, est en droit de trouver un lieu propre.

Aussi à chaque fois que cela sera possible, nous adopterons, la politique du « retour à l'envoyeur des ordures sauvages » en sus d'une verbalisation.

Nous remarquons également, que les poubelles domestiques restent après le passage des éboueurs, sur la chaussée ou trottoir : Nous vous remercions de remettre celles-ci sur votre espace privé.



Le bien-être de tous repose sur le respect des règles et font appel à notre responsabilité.

Et ceci ne concerne pas que « les déchets » mais le règles de vie en général (nuisances sonores, déjections canines, stationnement...).



MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE ROUTE DE RENAUVOID

Le bureau d'étude ACERE accompagné par INGAIA pour l'étude paysagère seront chargés de mettre en forme le projet d'aménagement du secteur. Le montant de la prestation s'élève à 23 460,00 € HT. Une première réunion s'est tenue jeudi 16 juin pour une programmation de la mission.

Deux études complémentaires sont nécessaires :

- Une étude de rejet des eaux pluviales sur la surface totale de la commune / le bureau d'étude missionné est le cabinet Jacquel et Chatillon pour un montant de 3 500.00 € HT.
- Une étude géotechnique pour étudier la perméabilité des sols.

Une consultation sera lancée dans les jours prochains. Deux réunions publiques seront programmées avec les habitants.

VÉLOROUTE

La communauté d'agglomération va procéder fin juin à la mise en place de la signalétique de services et de mobiliers de la piste cyclable le long du canal des Vosges. La pose d'une table de pique-nique, appui vélo et panneaux à proximité de la passerelle.

A noter qu'une signalétique complémentaire sera mise en place pour indiquer les points d'intérêt de notre commune.

Etudes d'itinéraires cyclables

Le Département propose aux élus des communes concernées la réalisation d'infrastructures cyclables.

L'une sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée

d'Uxegney à Martinville et l'autre le long du CARB (canal d'alimentation du réservoir de Bouzey) de Sanchey à Saint Etienne les Remiremont.



La volonté de raccorder les itinéraires continus existant et départementaux, l'usage retenu qui devra accueillir une mixité d'usage (engins agricoles, équestre, vélos, randonnées...).

Cette étude sera financée par les aides de l'Etat, de la région dans le cadre du fond mobilité action avec le statut de voie verte sur l'intégralité des itinéraires.

A VOS AGENDAS

	La folie Calette			Cochon grillé organisé par le comité des Fêtes
	Feu d'artifices sur le lac de Bouzey			Journée du patrimoine et Micro Folie au Fort de Sanchey.



ARRÊT SUR IMAGES



CHASSE AUX ŒUFS



VIDE GRENIER DE L'AMICALE



MARCHÉ DE PRINTEMPS



MARCHÉ DE PRINTEMPS



MARCHÉ DE PRINTEMPS



MARCHÉ DE PRINTEMPS



KERMESSE DES ÉCOLES



KERMESSE DES ÉCOLES



KERMESSE DES ÉCOLES



FÊTE DE LA MUSIQUE



FÊTE DE LA MUSIQUE



FÊTE DE LA MUSIQUE



KERMESSE DES ÉCOLES



KERMESSE DES ÉCOLES



MOTS FLÉCHÉS ENFANTS




Mot mystère :

1	2	3	4	5



SUDOKU

		9					5	
	3		6	1		4	7	
		4	7		3			2
8		6						
				7				
						5		1
6			5		1	2		
	9	5		3	8		6	
	4					1		

8								
		3	6					
	7			9		2		
	5				7			
				4	5	7		
			1				3	
		1					6	8
		8	5				1	
	9					4		